



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Suppression de la ligne OuiGo Nancy-Paris

Question écrite n° 41716

Texte de la question

Mme Carole Grandjean alerte M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la suppression de l'offre OuiGo entre Nancy et Paris. La SNCF a annoncé que l'offre OuiGo entre Paris et Nancy serait arrêtée à la fin de l'année 2021. Lancée en juillet 2018, cette offre *low-cost garanti* des voyages entre Paris et Nancy, suivant une tarification particulièrement intéressante, pour les étudiants et les personnes ayant de faibles revenus. Déjà en 2018, ce territoire connaissait le préjudice de la suppression de la ligne Metz-Nancy-Lyon-Marseille. Nombre de Meurthe-et-Mosellans doivent dès lors effectuer une correspondance par la région parisienne, voire Paris même, afin de rejoindre le sud-est de la France, auparavant directement desservi. L'annonce de la suppression des TGV OuiGo entre Paris et Nancy pose ainsi une difficulté considérable pour des voyageurs se rendant bien au-delà de Paris. Il s'agit d'un nouveau coup porté au bassin de vie métropolitain, dont l'enclavement n'est pas une solution envisageable, tandis qu'est conservée cette même offre à Metz notamment. Véritable enjeu territorial, cette décision prive un bassin de vie tout entier de voyages accessibles. Le manque de fréquentation, argument avancé par la SNCF, s'inscrit dans le contexte actuel de crise sanitaire ainsi que par le ralentissement de l'activité touristique. Il n'aura échappé à personne que les déplacements ont été contraints et que le télétravail s'est imposé à de nombreux salariés. Cette décision ne saurait d'ailleurs s'expliquer alors que le Gouvernement s'est très largement attaché à soutenir la SNCF depuis 2018, avec 35 milliards d'euros de reprise de la dette de la SNCF et par le plan de relance qui consacre 4,7 milliards d'euros au secteur ferroviaire. Elle lui demande ainsi comment la SNCF compte accompagner le territoire nancéen dans une stratégie de mobilité efficace et comment la ligne OuiGo Paris-Nancy peut ainsi être pérennisée au regard des enjeux socio-économiques et écologiques de cette suppression annoncée.

Données clés

Auteur : [Mme Carole Grandjean](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41716

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7328

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)